Corbeil-Essonnes-Environnement

Corbeil-Essonnes, le 23 juillet 2025

Consultation du public par voie électronique relative au projet de campus de data centers LCP FR DC1 sur les communes du Coudray-Montceaux et de Corbeil_Essonnes

Observations DÉFAVORABLES de Corbeil-Essonnes-Environnement à ce projet

- Ce nouveau dossier aurait mérité une nouvelle enquête publique qui aurait pu éclairer les habitants sur les impacts de ce campus sur les différents enjeux environnementaux, et au final sur leur qualité de vie.

- Les documents mis en ligne sur le site de la préfecture ne peuvent ni être enregistrés ni imprimés. Ce seul fait constitue un véritable repoussoir, même pour les personnes pleines de bonne volonté qui voudraient en savoir un peu plus sur le projet.
Sans polémique, nous pouvons penser que l'Etat - de ce fait - répond aux souhaits du pétitionnaire et ne joue pas son rôle de protection des citoyens et de l'environnement.

- MRAe Ile de France
Dans son document de 2023, relatif aux data centers et plus spécialement dans son avis du 07 mai 2025 sur le data village du Coudray-Montceaux et de Corbeil-Essonnes, celle-ci émet un certain nombre de recommandations qui sont toutes empreintes de la recherche constructive de la nécessité de prise en compte d'une meilleure qualité de vie des populations riveraines.

Le mépris et les réponses condescendantes manifestés par LCP sont confondantes et cyniques, et sont possibles parce que les différentes collectivités territoriales concernées à leur niveau respectif de responsabilité (état - région Ile de France - communauté d'agglomération GPS Seine Essonne Sénart) ne jouent pas leur rôle régalien de planification et de prescription, décidant délibérément de laisser faire des opérateurs qui ne se préoccupent, logiquement, que de leurs intérêts.

- Nous attendons que - les communes du Coudray-Montceaux et de Corbeil-Essonnes en liaison étroite avec GPS, pour ce qui les concernent -, prennent en compte les recommandations de la MRAe relatives à l'implantation des différents data centers, analysent et évaluent les impacts croisés sur la qualité de vie des habitants des communes concernées.
Nous attendons de la préfecture de l'Essonne qu'elle respecte le choix des communes et le prescrive au pétitionnaire.

En l'état, l'avis de Corbeil-Essonnes Environnement ne peut être que DÉFAVORABLE au projet de data center LCP FR DC1.

Claude COMBRISSON,
président de Corbeil-Essonnes-Eenvironnement

CORBEIL-ESSONNES-ENVIRONNEMENT
Association déclarée n° W912001630, fondée en 1983, adhérente d'Essonne-Nature-Environnement
3, boulevard Jean Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes
confluence91@orange.fr www.confluence-91.org https://www.facebook.com/CorbeilEssonnesEnvironnement/